

Communiqué CGT

Décès d'un stagiaire à Amiens

Nous avons été informés du décès d'un stagiaire hébergé au centre AFPA d'Amiens dans la région Hauts-de-France.

Nous tenons tout d'abord à adresser nos plus sincères condoléances à la famille.

Les circonstances dans lesquelles ce décès est survenu ne sont pas encore connues. Néanmoins, nous estimons qu'il est inacceptable que le décès de cette personne n'ait été découvert qu'après plusieurs jours, voire semaines (le dernier émargement daterait du 26 février, son corps a été retrouvé le 17 mars !).

Comment ce stagiaire hébergé a-t-il pu échapper à la vigilance de l'AFPA aussi longtemps, sans que cette absence n'alerte ? Cette question est dans la tête d'un bon nombre de salariés et de stagiaires, et il faudra lui apporter une réponse. D'autant que le centre d'Amiens avait déjà vécu une tragédie identique en 2014 (un stagiaire retrouvé sans vie dans sa chambre au bout de 11 jours !).

Actuellement, plusieurs enquêtes sont ou vont être menées : une enquête des services de police, une enquête de l'inspecteur du travail. Le secrétaire du CSE Haut-de-France, en accord avec l'ensemble des membres du CSE, a demandé l'organisation du CSE extraordinaire (à cette date, les élus du CSE n'ont pas été informés officiellement de cet incident grave) afin de mettre en place une enquête conjointe.

Il est en effet nécessaire d'élucider les circonstances qui ont conduit à cette situation afin d'en tirer tous les enseignements. **Jamais cela ne doit se reproduire à l'Afpa !**

Cela nous interroge sur les mesures mises en place par l'Afpa pour assurer l'accompagnement digne et la sécurité des stagiaires qu'elle accueille, en particulier dans ses hébergements.

Les élus CGT seront partie prenante des enquêtes en cours dans la région afin d'analyser les causes de ce drame, d'en tirer toutes les conséquences, et de s'assurer que la direction mette en place les mesures de prévention indispensables.

Le 31 mars 2021

